18e année — Le no 10 ct.

Administration et Rédaction :
MARTIGNY
AVENUE DE LA GARE
Téléphone No 6 10 52

TARIF DES ANNONCES :

		le Mardi	le Vendredi
Valais	le mm.	9 ct.	9 ct.
Suisse	„	11 ct.	18 ct.
Etranger	„	14 ct.	20 ct.
Réclames	„	24 ct.	40 ct.
Mortuaires	„	18 ct.	20 ct.

Chèques postaux No II c 52

Le Rhône

JOURNAL VALAISAN D'INFORMATIONS

ORGANE COMMERCIAL, ARTISANAL ET AGRICOLE, PARAISSANT LE MARDI ET LE VENDREDI

Mardi 2 septembre 1947 No 70

ABONNEMENTS
PAR ANNÉE :
2 fois par semaine Fr.
Mardi et Vendredi 7.—
Avec assurance-accidents
pour 2 personnes 10.50
Bulletin Officiel 5.50

Le Vendredi :
Edition spéciale

Chèques postaux No II c 52

Les abonnés au bénéfice de l'ASSURANCE **sont assurés contre les accidents** auprès de La Bâloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour . . Fr. **1000.–** en cas de décès, Fr. **1000.–** en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. **1000.–** en cas d'invalidité partielle et permanente

Un coup de balai

Durant longtemps, notre pays a joui d'une considération universelle grâce à l'excellence de ses produits et à l'honnêteté commerciale de ses représentants. Et cette confiance qu'on nous témoignait était certes méritée, à tel point que le slogan : *produits suisses, produits de qualité*, était communément admis.

Cette réputation était due avant tout à l'honnêteté proverbiale de nos agriculteurs, de nos ouvriers, de nos techniciens, de nos chefs d'entreprises, à la connaissance parfaite de leur métier, acquise par un sérieux apprentissage ; à cette conscience professionnelle qui leur faisait apprécier davantage le travail bien fait que l'argent gagné.

Tous ces facteurs avaient fini par créer une tradition suisse, non pas propre à une industrie, mais qui s'étendait à toutes les branches de notre économie. On aimait chez nous « la belle ouvrage ». En songeant à cette époque, nous nous rappelons les paroles que nous disait dernièrement un pauvre artisan, qui est en même temps un artiste, et qui ne demande pas une suffisante rémunération de ses peines : « Je ne travaille pas pour l'argent, mais pour la satisfaction de bien faire ce que je fais. »

Ainsi, les montres, les dentelles, les machines, les chocolats, les fromages suisses se vendaient à un prix élevé sur tous les marchés du monde.

Malheureusement, l'esprit de lucre par lequel trop de personnes se laissent tenter aujourd'hui, risque bien de faire perdre à notre pays la considération dont il a joui pendant si longtemps.

En effet, même s'ils n'ont pas l'importance qu'a bien voulu leur accorder certaine presse intéressée, on doit réprouver hautement les agissements auxquels se sont livrées dernièrement certaines maisons qui ont réussi à faire de grosses livraisons à l'étranger grâce à leur influence, à l'appui qu'elles auraient trouvé en haut lieu, aux moyens financiers dont elles disposent, à la confiance que leur a valu cette réputation d'honnêteté et de loyauté qu'elles ont héritée de leurs prédécesseurs, grâce aussi à l'excellence des produits qu'elles ont livrés jusqu'à ce jour.

Noblesse oblige. C'est pourquoi ces maisons avaient l'obligation de s'inspirer de la devise : *Toujours mieux* qu'arbore fièrement une société bien connue. Dans la circonstance à laquelle nous faisons allusion, elles avaient d'autant plus le devoir de bien servir, que les produits livrés étaient payés par une œuvre de charité à laquelle tout le peuple suisse avait coopéré et qu'ils étaient destinés à soulager la misère des pays ravagés par la guerre.

On voudrait croire qu'aucun service de l'administration fédérale n'a usé directement de complaisance dans cette affaire et que les irrégularités se sont passées à l'insu des bureaux compétents.

Mais nous savons aussi par cent exemples connus de beaucoup que les vers du fabuliste :

Selon que vous serez puissants ou misérables,
Les jugements de cour vous rendront blancs ou noirs

trouvent leur application aujourd'hui aussi bien qu'hier. Le favoritisme n'est pas le seul fait des dictatures ; nos démocraties connaissent aussi ce mal. Les emplois, les prébendes ne sont jamais distribués qu'à bon escient !! ce qui ne veut pas dire aux mieux qualifiés ou aux plus méritants. Passe encore quand il s'agit de fonctions n'ayant guère qu'une valeur honorifique ; mais dès que les finances du pays sont mises à contribution, on ne devrait pas agir avec désinvolture. Pour être juste, il faut reconnaître que cette politique d'assiette au beurre n'est pas aussi intransigeante qu'il y a 20 ou 30 ans ; les passions politiques se sont tempérées depuis. Mais si l'on regarde moins à la couleur du personnage, on considère davantage sa tenue, son influence.

Pour certains individus, en effet, les portes sont des « Sésame ouvre-toi ». Ils obtiennent de larges subventions pour eux et des secours pour leurs amis. Ils sont au courant de toutes les bonnes affaires, de toutes les combinaisons plus ou moins tolérées par la loi. Ce sont de véritables potentats.

A côté et au-dessus de ces personnages on peut placer les puissances de l'argent. Indirectement elles détiennent les leviers de commande dans la plupart des secteurs de l'économie et sont ainsi toutes puissantes. Elles savent intéresser les hommes politiques influent, nommer à leurs conseils d'administration des représentants de toutes les tendances, car si l'argent n'a pas d'odeur, il n'a pas de couleur non plus. De sorte que les hommes ainsi achetés, ou du moins intéressés, se font les défenseurs des puissantes S. A. auprès des conseils de la nation, du personnel supérieur des services de l'administration fédérale. Ainsi l'intérêt du pays n'a pas toujours le pas sur celui des actionnaires.

On voudrait bien se tromper ; mais tout ce que l'on voit et tous les recoupements auxquels on se livre permettent de tirer des conclusions édifiantes. Le problème si important pour notre pays de la production électrique, par exemple, a laissé subsister bien des doutes dans l'opinion publique au sujet de l'impartialité avec laquelle ces questions sont résolues.

Certains consortiums ayant investi de gros capitaux dans la construction de bassins d'accumulation, ne seraient-ils pas favorisés par rapport à d'autres en création ? Une lutte serrée dans laquelle l'intérêt du pays n'a rien à voir, ne se livrerait-elle pas entre les concessionnaires ? Et n'a-t-on pas dit, dès le début déjà, lesquels recevraient l'appui des pouvoirs fédéraux ? Là encore l'intérêt supérieur serait sacrifié aux puissances de l'argent.

On sacrifie d'ailleurs beaucoup à l'argent, et pour l'obtenir ou le gagner, toutes les compromissions sont permises. L'honnêteté est en baisse chez nous comme ailleurs. Pour le prouver, on pourrait citer une multitude de cas précis. Des procès retentissants ont montré comment, durant la guerre, des officiers et des sous-officiers ont voulu gagner gros en se livrant à des malversations au préjudice de la Confédération ou de l'armée. Afin de pouvoir fournir à l'Allemagne des produits indispensables à la conduite des opérations militaires, un grand industriel zurichois a fait don d'un million au Parti du Travail, qui a été ainsi obligé de « la boucler », comme on dit entre copains. Mais le secrétaire de ce même parti a dilapidé à son gré ce million si facilement gagné. Nos députés aux Chambres fédérales ont agi à peu près de même avec le milliard des caisses de compensation.

Inutile d allonger la liste. Mais on doit constater que le mal tend à se généraliser. Or, il est nécessaire, pour le bon renom du pays, que cesse ce honteux « trafiquage », que la droiture et l'honnêteté reprennent leur place, que les autorités administrent avec moins de désinvolture et de complaisance, et que l'on replace au premier rang les valeurs morales qui ont pendant longtemps fait la fierté de notre peuple et l'honneur de la Suisse. Un coup de balai s'impose ; sinon il faudra procéder avant longtemps à un récurage complet de la maison.

CL...n.

Enfants terribles

— Dis, monsieur, tu es mon frère !

— Moi, ton frère ?

— Mais oui !... j'ai entendu maman qui disait à la concierge que tu étais un fils à papa.

Pour les fumeurs imprudents

Il arrive trop souvent qu'un fumeur distrait ou négligent dépose sa cigarette allumée sur une table, causant ainsi des dommages parfois considérables. Voilà un genre d'accident qui ne se produira plus si l'habitude se généralise de faire des tables en matière plastique. Une maison anglaise fabrique, en effet, une matière plastique dénommée « formica » qui a l'apparence du bois et qui résiste à l'épreuve du feu, des acides ou des liquides quels qu'ils soient.

On a récemment exposé à Londres une table dont le dessus était fait de « formica » et sur laquelle on a laissé brûler plus de 20,000 cigarettes sans qu'il en subsiste la moindre trace. De même, les liquides ne peuvent ni attaquer ni tacher cette matière dont les applications seront sans doute très nombreuses.

Les événements

MOSCOU RATIFIE LES TRAITES.

Une nouvelle importante nous est parvenue samedi : le praesidium suprême des Soviets a ratifié vendredi les traités de paix avec l'Italie, la Bulgarie, la Roumanie, la Hongrie et la Finlande.

Tous les gouvernements des pays alliés et des ex-satellites de l'Axe ont aujourd'hui accepté la ratification et l'on espère que le dépôt des ratifications par les 4 « Grands » qui marquera l'entrée en vigueur des traités pourra avoir lieu incessamment. Cela se passera à Paris pour le traité de paix avec l'Italie et à Moscou pour les autres traités.

Les ex-satellites de l'Axe Berlin-Rome seront les premiers à se réjouir de la décision soviétique, car, aux termes de leurs engagements, c'est 90 jours après ce dépôt que les Alliés devront évacuer les pays qu'ils occupent. Exception sera faite pour la Russie qui aura le droit de maintenir quelques garnisons en Roumanie et en Hongrie pour assurer un relai avec ses forces d'occupation en Autriche.

A Budapest, on est particulièrement heureux de cette ratification.

COMMENTAIRES.

Dans les milieux politiques français, on se félicite sans réserve d'une ratification qui s'était longtemps fait attendre.

A Moscou, même satisfaction. La « Pravda » constate qu'en dépit de leurs lacunes, les traités de paix n'en constituent pas moins une étape importante sur la voie de l'établissement de la paix en Europe, car les traités de Paris avec les anciens satellites de l'Axe assurent le triomphe des principes mis en évidence à Yalta et à Potsdam. Les « Isvestia » tiennent le même raisonnement et ajoutent que les pays en question doivent s'efforcer maintenant d'extirper de chez eux toute survivance du fascisme, poursuivre les criminels de guerre et prendre rang parmi les véritables démocraties en renonçant à toute idée d'agression. De son côté, « Trut », organe des syndicats, conclut son éditorial sur un mode qu'on voudrait exempt de toute arrière-pensée : « Les accords économiques conclus par l'U. R. S. S. sur la base des principes de l'indépendance politique et économique avec de nombreux pays devrait servir de modèle et d'exemple à tous les pays soucieux de rendre possible une collaboration pacifique et amicale entre les peuples. »

LA SITUATION AU PENDJAB.

La proclamation de l'indépendance aux Indes, ainsi que le départ des troupes britanniques, auraient dû, semble-t-il, créer une allégresse générale. Ce ne fut pas précisément le cas au Pendjab. En effet, depuis la date désormais historique du 15 août, des troubles sanglants ont lieu dans cette province entre Indous et Musulmans. Toutes les voies de communications sont coupées. Les victimes se comptent par milliers.

Des avions britanniques ont été envoyés aux Indes afin d'évacuer vers Karachi certaines personnalités résidant au Pendjab et dont la vie est en danger.

DIMINUTION DE LA RATION DE PAIN.

Le gouvernement de la IVe République vient d'ordonner la réduction de la ration de pain de 250 à 200 grammes. Cette mesure, on le pense bien, n'a pas trouvé l'agrément de beaucoup de gens. Mais c'est surtout dans la classe ouvrière, où le pain est l'aliment de base, que la réaction s'est fait jour. La Fédération des cheminots, ainsi que la C. G. T. ont protesté et adressé au gouvernement une supplique pour l'engager à envisager les mesures propres à maintenir la ration de pain, déjà insuffisante, pour l'ensemble des travailleurs.

La mauvaise humeur populaire a pris des formes plus « réalistes » dans plusieurs villes, notamment à Limoges, Villeurbanne, Rouen, Reims et Dunkerque, où les ouvriers ont cessé le travail et se sont rendus en cortège devant les édifices publics pour manifester leur mécontentement.

LE BILAN D'UNE CONFERENCE.

Voici le texte du communiqué publié à l'issue de la conférence tripartite du 22-27 août 1947 :

1. Les trois délégations ont été d'accord pour reconnaître que les mesures envisagées ne devraient pas avoir pour conséquence de donner à la reconstruction de l'Allemagne une priorité par rapport à la reconstruction des pays démocratiques de l'Europe. Il est nécessaire, à leur avis, que les ressources allemandes contribuent au relèvement général de l'Europe.

2. Les trois délégations reconnaissent que le désarmement, la démilitarisation et la démocratisation de l'Allemagne restent indispensables à la sécurité et que les projets envisagés pour les zones anglaise et américaine le sont sans préjudice des garanties qui seront établies ultérieurement.

3. En particulier, les délégations américaine et britannique ont indiqué que le projet de gestion et de contrôle des mines de la Ruhr qui a été communiqué à la délégation française ne préjuge pas le statut futur de ces mines, et qu'il ne saurait mettre obstacle à l'application des dispositions nécessaires pour éviter que la Ruhr ne devienne de nouveau un instrument d'agression, ni à l'adoption des dispositions destinées à assurer aux autres pays accès à ses ressources.

La délégation française a pris acte de ces indications et a réservé la position de son gouvernement quant aux modalités de la gestion et du contrôle des mines.

4. La délégation française a exposé les principales réserves qu'elle avait à faire sur certains chiffres du plan américain et britannique relatifs au niveau de l'industrie et notamment en ce qui concerne les machines-outils, les produits chimiques de base et les capacités de production maintenues dans certaines autres industries.

5. Les délégations américaine et britannique ont fait valoir que les capacités avaient été soigneusement déterminées selon les méthodes normales et que la fixation de ces capacités permet l'établisse-

(Lire la suite en page 2.)

ÉCHOS ET NOUVELLES

Les étés les plus chauds du temps passé

La chaleur estivale que nous avons subie nous permet d'évoquer les étés les plus chauds des siècles passés, dont les chroniques ont gardé le souvenir, lisons-nous dans la « Tribune de Genève ». Ainsi, selon une chronique de l'année 722, la température fut si haute et suivie d'une telle sécheresse, que toutes les sources tarirent. En l'an 870, à cause de l'intolérable touffeur, les moissonneurs tombaient, frappés d'insolation, sur les champs ; la terre se crevassait et même les plus grands fleuves n'avaient presque plus d'eau. L'été de l'an 1000, fut une véritable fournaise. Les lacs, les rivières et les ruisseaux se dessèchèrent et les poissons qui s'y trouvaient crevèrent et empestèrent l'atmosphère. L'année 1014 fut extrêmement sèche parce que, du début d'avril jusqu'au commencement d'août, il ne tomba pas une goutte de pluie. Les années 1022, 1026, 1083, 1090 et 1107 se signalèrent par de grandes chaleurs et une désastreuse sécheresse. En l'année 1135, selon la chronique, les arbres s'enflammèrent spontanément et les champs furent brûlés.

En 1159, aucune pluie ne tomba, de mai jusqu'en octobre, et toute la verdure fut desséchée par les vents brûlants. Il en fut de même en 1171, 1177, 1188 et 1189. On dut subir, en 1192, de mars jusqu'en août, une effroyable chaleur, mais l'été le plus chaud semble bien avoir été celui de l'année 1232. On rapporte que, cette année-là, on pouvait cuire des œufs dans le sable. Les années 1258, 1260, 1262, 1268, 1270 et 1276 se signalèrent par de très grandes chaleurs. En 1420, à cause de la chaleur, toutes les récoltes furent perdues. Les toits de chaume et de bardeaux s'enflammèrent. En 1447, le feu détruisit des forêts et le même fait est signalé par les chroniques des années 1473, 1474 et 1477. En 1578, la chaleur dura sans discontinuer de mars à Noël. En 1540, les raisins étaient déjà mûrs en juillet.

D'autres étés extraordinairement chauds eurent lieu pendant les années 1556, 1559, 1616 et 1746, de sorte que toutes les créatures vivantes, hommes et animaux, ainsi que les plantes et autres végétations, en souffrirent cruellement. Enfin, en 1872, à cause de la chaleur, d'immenses forêts furent la proie du feu et de nombreux ouvriers agricoles succombèrent à l'insolation.

Il y eut également un été extraordinairement chaud en 1911, où aucune pluie ne tomba, dans la plaine du Rhône, du 25 juin au 9 septembre. Le vin fut d'une qualité exceptionnelle. L'été 1921 fut aussi très chaud et le vin de première qualité.

A l'instar de saint Louis

Dans une bourgade de l'Arizona, à l'époque héroïque, il existait un sheriff qui rendait la justice avec une originale fermeté.

Lorsqu'il prenait place dans la baraque faisant office de cour de justice, il plaçait sur sa table ses deux pistolets à six coups et un livre soigneusement recouvert d'un papier bleu.

Ce livre, le seul existant dans toute la région, était un volumineux catalogue du grand magasin « Sears Rœbucks », catalogue renfermant, avec les prix de chaque objet, tout ce qu'une ménagère peut désirer d'utile et d'agréable pour l'aménagement de la maison.

Chaque fois qu'il devait rendre un jugement, ce curieux sheriff ne manquait jamais d'en consulter les pages.

Un jour, devant décider d'une sentence, il ouvrit comme à l'habitude... au hasard, ce code d'un nouveau genre, jeta un coup d'œil sur la page ouverte et dirigea un doigt accusateur en direction du prévenu.

— Je vous condamne, dit-il, à payer 3 dollars 49.

Le prévenu se préparait à protester...

— Taisez-vous, s'écria le sheriff, vous êtes un satané voleur qui avez de la chance... Supposez que j'aie ouvert à « piano » au lieu d'à « robes d'enfants » ?

Une évangéliste de 7 ans !

La salle de concerts de Londres, l'Albert Hall, est bien grande. Elle peut contenir 7000 personnes.

Renie Martzes, évangéliste en herbe de Chicago, est bien petite. Elle a 7 ans. Mais elle a la foi... et il lui en a fallu pour prêcher dimanche devant 6400 sièges vides et 600 auditeurs.

La jeune évangéliste, abandonnant sa poupée, s'approcha du micro pour prôner le retour à la religion de jadis et le dédain des divertissements profanes. Son père, vêtu en cow-boy, sa mère, habillée de blanc, et une blonde évangéliste, miss Ruby Jones, l'accompagnaient au trombone, au saxophone et au piston.

Au bout de vingt minutes, le quart de l'auditoire avait discrètement pris le chemin de la sortie. La quête n'a rapporté que 22 livres.

La location de l'Albert Hall lui ayant coûté 200 livres et ses frais d'hôtel et de voyage 50 livres, M. Martzes s'est aperçu en faisant ses comptes que le prêche de sa petite fille lui avait coûté 228 livres, soit près de 4000 fr. suisses.

La charmante et bavarde fillette est retournée à sa poupée.

Le souvenir des bonnes actions embellit et parfume la vie comme un bouquet de roses.

VALAIS

Les accidents

Un paysan de Vercorin, M. Ernest Laloz, conduisait sur la route de la région un char attelé d'un cheval quand soudain l'animal, pris de peur, sauta dans un ravin en bordure de la chaussée, entraînant le char à sa suite. Le conducteur eut le temps de se sauver avant la chute, mais le cheval a été tué.

— Lundi après-midi, un monteur de Milan, Giuseppe Gallieni, a fait une chute mortelle du haut d'un pylône de 15 mètres au barrage de St-Barthélemy, sur Nendaz.

— M. Chattron, à Conthey, est tombé d'un échafaudage et s'est brisé les deux pieds.

L'activité de la Section Valais de l'Aéro-Club Suisse

(Comm.) — Depuis la fin de la guerre, la Section Valais de l'Aéro-Club de Suisse a déployé une activité fort réjouissante, notamment dès le début de l'été 1946.

A l'aérodrome de Sion, 3 nouveaux pilotes viennent de passer avec succès les épreuves pour l'obtention des brevets de pilote I et II. Il s'agit de Mlle Annie Rau de Saxon, qui est la première Valaisanne à suivre ses camarades du sexe masculin sur les routes du ciel, et de MM. Siegfrid Kuonen de Viège et Emile Fellay de Saxon. Ces deux derniers pilotes ont obtenu leur brevet II.

M. le capitaine Kammacher, directeur de l'aérodrome de la Blécherette, a fonctionné comme examinateur, et il s'est plu à relever l'excellente formation technique qui était celle des candidats, soigneusement préparés à ces épreuves par M. Burlet, moniteur de la Section du Valais de l'Aéro-Club.

Il est intéressant de relever à ce propos que depuis la reprise de l'activité normale de l'Aéro-Club du Valais, 14 brevets I et 6 brevets II ont été délivrés à des pilotes valaisans. D'autre part, une dizaine d'anciens pilotes se sont également présentés pour renouveler avec succès leur brevet obtenu avant la guerre.

Actuellement, une dizaine d'élèves sont en plein entraînement en vue de l'obtention de leur brevet de pilote.

Il est à remarquer qu'outre l'écolage, notre Aéro-Club va organiser dès cet automne des vols avec passagers dans les diverses régions du canton, amplifiant une activité d'ores et déjà très réjouissante.

L'on peut encore noter que depuis la reprise de l'activité de l'Aéro-Club, aucun accident ne s'est produit, ce qui démontre que la formation reçue par les élèves pilotes, comme d'ailleurs la discipline régnant dans notre Aéro-Club, sont tout à l'honneur de ceux qui œuvrent ainsi d'une manière féconde pour l'essor des ailes valaisannes.

Amicale des Trompettes de Martigny et environs

Le comité de l'Amicale rappelle la sortie de dimanche à Salvan. Il recommande à ses membres de ne pas la manquer et compte sur la participation de tout le monde.

Que chacun verse la somme de 6 fr. au moyen du bulletin de versement reçu.

Dernier délai : **mercredi 3 septembre.**

Samedi à 20 h., répétition au local de l'Harmonie. Le comité espère que chacun sera à son pupitre et présent dimanche à Salvan.

Cinéma REX, Saxon

« LA CAGE AUX ROSSIGNOLS ». — « La Cage aux Rossignols » est le meilleur et le plus grand film de l'année. Lorsque vous aurez vu « La Cage aux Rossignols » vous direz bien haut : « Jamais encore je n'ai vu un film aussi prenant et magnifique. » Pas besoin de faire son éloge, puisque quinze pays dans le monde entier le passent actuellement avec un succès inoui. Le REX de Saxon a mis dans le mille, jamais vous n'aurez passé une aussi bonne soirée.

Les futures élections au Conseil national

Le comité cantonal du parti conservateur valaisan, réuni à Sion, s'est occupé des prochaines élections aux Chambres fédérales. Il a été décidé de présenter deux listes apparentées pour le Valais romand et le Haut-Valais. M. Henri Carron, conseiller national, de Fully, a déclaré ne pas vouloir accepter une nouvelle candidature.

Aux apiculteurs valaisans

Malgré la bonne volonté et le savoir des inspecteurs régionaux, malgré les conférences, les courses annuelles des sociétés, les cours d'apiculture, etc., bon nombre d'apiculteurs ne savent pas encore ce que peuvent causer comme tort, dans un rucher, les maladies des abeilles.

Comment reconnaître ces maladies ? Quelles en sont les causes ? Quelles en sont les conséquences ? Comment les soigner ? Autant de questions qui vous seront parfaitement expliquées dans une brochure que nous tenons dès maintenant à votre disposition. Ce fascicule, d'un auteur compétent, M. Valet, inspecteur vaudois, est intitulé : « Les maladies des abeilles ». Apiculteurs valaisans, nous l'avons fait imprimer pour vous ; ceux qui s'y intéressent voudront bien nous le faire savoir.

Adresse : Station cantonale d'entomologie, Châteauneuf.

Veuillez ajouter à votre commande 60 ct. en timbres-poste pour couvrir les frais d'impression.

Nous vous avisons aussi que dès maintenant paraîtra dans le journal « La Terre valaisanne », une rubrique hebdomadaire ayant pour titre « Pour nos abeilles » et traitant des différentes questions se rapportant à cette branche importante qu'est l'apiculture.

L'inspecteur cantonal des ruchers.

Une nouvelle école protestante

On vient d'inaugurer une nouvelle école protestante à Brigue. Le Valais compte aujourd'hui huit écoles protestantes. Celle de Brigue comprendra les cinq premières classes primaires. L'enseignement a été confié à un instituteur de l'Emmenthal, M. Würgler.

La grandiose Fête des costumes

La fête que la Fédération valaisanne des costumes organise pour le samedi 13 et dimanche 14 septembre, aura une splendeur inaccoutumée. Comme elle commémorera le 10e anniversaire de la Fédération, elle verra accourir des délégués du comité central de la Fédération suisse du costume et des représentants de tous les cantons. Ce sera, somme toute, une manière de petite fête suisse du costume, avec une participation valaisanne des plus abondante.

Samedi, à 15 h., la Fédération suisse tiendra son assemblée plénière des délégués à la salle du Grand Conseil. A 17 h. aura lieu la réception officielle, et à 20 h. 30, au Théâtre, un concert donné par différentes sociétés de la Fédération ou invitées, notamment par la Chanson Valaisanne et les Dames de Sion.

Dimanche, un cortège partira de la gare à 9 h. Il remontera l'avenue de la Gare, passera par la rue de Lausanne et la rue du Grand-Pont pour gagner Valère. Un office divin se célébrera là-haut à 10 h., avec sermon de M. l'abbé Dr Pierre Evéquoz, recteur du Collège de Sion. A 11 h. sera offert le vin d'honneur, et à midi aura lieu le dîner officiel et celui des participants dans les divers hôtels.

Un nouveau cortège partira à 13 h. 30 de la place de la Planta. Par la rue des Remparts, la place du Midi, la rue du Rhône, la rue du Grand-Pont, il regagnera Valère, où auront lieu, dès 14 h., les productions sur un podium avec installation de micros et haut-parleurs. Déjà sont annoncées des sociétés d'Appenzell, de Vaud, de Fribourg et de Genève.

Prolongation de la scolarité

Le Conseil d'Etat a autorisé les communes de Montana et de Randogne à porter la durée de la scolarité dans la station de Montana à 9 mois.

SUISSE

La 28e Foire nationale d'automne de Lausanne

Le 28e Comptoir suisse ouvrira ses portes le 13 septembre au matin. Tout au long de cette prochaine quinzaine, du 13 au 28 septembre, Lausanne sera une fois de plus le centre de ralliement du commerce, de l'artisanat, de l'industrie et de l'agriculture suisses.

Que nous apportera ce nouveau Comptoir suisse de Lausanne ? Une foule de nouveautés ! Il importe en effet de mettre l'accent sur le très brillant effort de cette nouvelle foire nationale d'automne, qui constituera une ensemble d'une valeur économique réellement spéciale.

En la halle principale, par exemple, ce sera la présentation d'un grand pavillon qui mettra en valeur nos tréfileries suisses. Une « grande roue » fera, sur le plan récréatif, la joie des petits et même des visiteurs plus âgés.

Dans le cadre agricole, où la halle des machines reçoit les créations les plus récentes de cette branche nationale de production, le Comptoir suisse présentera un Pavillon du lait particulièrement complet. Il s'agira même, pourrait-on dire, d'un petit « musée du lait ». Cette initiative est réalisée avec la collaboration de l'Union laitière vaudoise et de toutes les grandes maisons suisses spécialisées.

Mais il convient de parler aussi des halles sud, de l'économie domestique, de l'alimentation, de la pharmacie et droguerie, des fleurs — le pavillon horticole offrira une nouveauté originale qui saura retenir l'attention —, de la mode et de la chaussure.

Une nouveauté sensationnelle enfin : **la télévision !** Un pavillon spécial lui est réservé. Pour la première fois en Suisse, nous aurons des présentations et des démonstrations de télévision, avec la collaboration de la Télévision française. Cette nouveauté remarquable, présentée avec l'assentiment des P. T. T. de Suisse, constituera le clou de la Foire de septembre, à Lausanne. Notre journal a déjà signalé cette nouveauté.

En résumé, le 28e Comptoir suisse sera à la fois un marché commercial magnifique et une brillante fête du travail national, du travail suisse.

Pharmacie Nouvelle
DROGUERIE
SION
René BOLLIER, pharm.
Tél. 2 18 64

Les accidents en moto

Samedi soir, M. Auguste Wetzel, âgé de 33 ans, roulait à motocyclette sur la route Le Brassus-L'Orient, lorsqu'il entra en collision avec une automobile qui débouchait sur la route. Le malheureux motocycliste succomba peu après son arrivée à l'hôpital à une fracture du crâne.

— M. Gérard Perrin, 33 ans, électricien à Lausanne, roulait à motocyclette sur la route d'Echallens, rentrant à son domicile, samedi soir, avec un passager sur le siège arrière, lorsqu'il se jeta contre le mur d'une maison. Il a été conduit sans connaissance à l'Hôpital cantonal avec une fracture de la base du crâne. Son compagnon avait pu sauter sur la chaussée avant le choc.

— M. Charles Magnin, âgé de 36 ans, maréchal à Ursins (Vaud), qui voulait dépasser un camion sur la route cantonale, a accroché l'aile gauche du camion, tomba, passa sous le lourd véhicule et eut la tête fracassée.

— Le jeune Remus Vitalini, âgé de 23 ans, roulait en motocyclette sur la route de Melide à Lugano. En voulant dépasser une voiture, il perdit le contrôle de sa machine et vint donner de la tête contre un poteau. Le malheureux a succombé à ses blessures.

Attention aux enfants

Un bébé âgé de 8 mois, qui s'amusait avec une lanière de sa poussette, s'est étranglé. Il s'agit du seul enfant de la famille Patzen, habitant Langmoos, près de Rorschacherberg. (Thurgovie)

— Le petit Thomas Bachmann, séjournant en vacances à Weggis, profitant d'un moment d'inattention, grimpa sur la clôture de la maison et tomba la tête en avant dans le vide. Le pauvre petit a succombé à ses blessures.

Bex - Concours de navigation

La Société fédérale des pontonniers de Bex a organisé les 30 et 31 août une fête-concours qui a obtenu le plus parfait succès. Notre correspondant nous en adresse un compte rendu que les nécessités techniques nous empêchent de donner aujourd'hui. Nous renvoyons donc nos lecteurs au prochain numéro.

CHUTES MORTELLES EN MONTAGNE. — M. Richard Brunet, de Thonon, a fait une chute mortelle sur le Rognon, dans le massif du Mont Blanc.

— Au Balmhorn, M. Henri Spicher, de Vevey, agrippé à un bloc qui céda, a été tué par ce dernier.

Les événements

(Suite de la 1re page)

ment d'un programme pour l'identification des usines et des outillages à enlever au titre des réparations aussitôt que cela sera possible.

6. Les trois délégations sont tombées d'accord sur le fait que les dispositions qui vont être prises par les commandants en chef américain et britannique ne préjugeaient pas les décisions quadripartites du conseil des ministres des affaires étrangères en ce qui concerne le niveau de l'industrie de l'Allemagne prise dans son ensemble ou les limitations qui pourraient être imposées par le règlement de paix à certaines industries.

7. La délégation française a souligné l'importance que son gouvernement attachait à obtenir que les assurances concernant le caractère progressif de la reconstruction allemande mentionnées au paragraphe 2 ci-dessus se traduisent en un accord concret visant spécialement la répartition du charbon et du coke de la Ruhr, ressources essentielles à l'industrie lourde européenne.

La délégation française a demandé une adaptation des accords en vigueur afin d'assurer une plus grande proportion du coke dans les tonnages actuellement attribués à l'exportation et une revision de l'accord sur l'échelle mobile applicable aux exportations de charbon et de coke de la Ruhr, en vue de prolonger cette échelle au delà des chiffres actuellement prévus.

Les délégations américaine et britannique ont accepté que les propositions françaises soient discutées sans délai à Berlin, à condition que ne soient pas diminuées les quantités de charbon disponibles pour la consommation des zones américaine et britannique telles qu'elles résultent de l'échelle mobile actuelle.

8. Les délégations américaine et britannique ont indiqué pourquoi elles ne pouvaient différer la publication du plan pour le niveau de l'industrie dans les zones américaine et britannique avant l'achèvement des discussions mentionnées ci-dessus et ont informé la délégation française que ce plan serait publié à Berlin le 29 août.

9. La délégation française a pris note de cette déclaration et a exposé les raisons pour lesquelles, de son côté, elle ne pouvait retirer ses objections, en attendant une conclusion satisfaisante des discussions envisagées.

Par les décisions qui viennent d'être prises, l'Allemagne va retrouver son niveau de production industrielle de 1936, tout au moins dans la bi-zone anglo-américaine. Le niveau des exportations prévues est supérieur de 15 % à celui d'avant-guerre et il est possible qu'il subisse ultérieurement de nouveaux relèvements.

Dans le domaine des machines, la construction représentera 105 % de celle d'avant-guerre et 119 % pour les constructions mécaniques légères. L'Allemagne pourra produire 50 % de matériel électrique de plus qu'avant la guerre et la même augmentation est autorisée pour le matériel photographique.

On a autorisé un relèvement de la production même pour les industries qui restent soumises à des restrictions sévères. C'est ainsi que la production des machines-outils pourra être triplée et celle des autos quadruplée.

Le plan actuel, qui ne touche que la bi-zone, est susceptible d'être élargi à l'ensemble de l'Allemagne ; il demeure donc ouvert aux autres puissances occupantes.

LE POINT DE VUE ALLEMAND.

Les différents partis allemands ne font pas précisément chorus au plan concernant la bi-zone. Si les milieux politiques approuvent le plan avec une excessive prudence, le porte-parole du parti social-démocrate a déclaré que le nouvel accord est insuffisant. L'expérience de l'an dernier a montré qu'il ne suffit pas de fixer des quantités de production tant que la pénurie de denrées alimentaires, l'extension effrayante de la bureaucratie et le démantèlement des fabriques continueront à entraver l'économie. Le vice-président de l'union chrétienne-démocratique se montre aussi très réservé, estimant que les 10 millions de tonnes d'acier prévues ne suffiront pas aux importations et aux exportations, mais amélioreront simplement la situation immédiate.

Quant au parti socialiste unifié, il n'a pas pris officiellement position. Toutefois, un porte-parole officieux se plaint de ce que le plan est une nouvelle action unilatérale faisant suite à la fusion des zones anglaise et américaine et à la création d'un conseil économique des zones fusionnées qui va pousser une partie de l'Allemagne à se séparer toujours plus de l'autre partie.

Quand on pense à ce que l'unification de l'Allemagne a déjà coûté de sang et de ruines à l'Europe, sous Bismark, Guillaume II et Hitler — trois guerres désastreuses — on ne peut que se féliciter du partage de l'Allemagne et souhaiter qu'il le demeure le plus longtemps possible.

Les pleurnichards qui le regrettent devraient relire l'histoire ; ils y apprendraient que les Etats composant l'Allemagne vivaient en paix avant d'avoir associé leur sort à celui de la Prusse.

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT GREC.

La crise gouvernementale grecque est résolue. Présidé par M. Tsaldaris, le gouvernement a prêté serment vendredi soir. Il comprend tous les ministres populistes de l'ancien gouvernement, sauf M. Stephanopoulos. Trois membres nouveaux y sont entrés : MM. Mavromichalis et Protopakis, populistes, et l'amiral Sakeleriou, indépendant.

F. L.

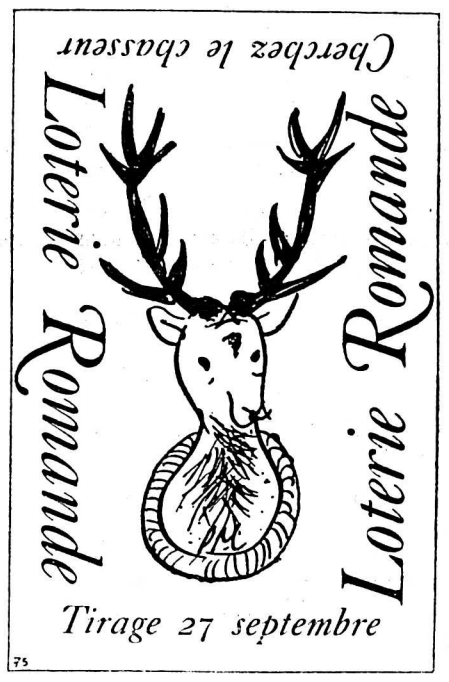

Désir

Je voudrais être aveugle et ne plus voir les choses,
Sentir que dans la nuit où me plongent mes yeux
Enfin je puis REVIVRE, et que, sous d'autres cieux,
Heureuse, ô mon amour, près de moi tu reposes.

Je voudrais être aveugle et ne plus voir les choses,
M'éloigner sur la mer me guidant à ta main,
Sentir ton cœur VIBRER dans le soir cristallin
Et jouir avec toi de ta métamorphose.

Je voudrais être aveugle et ne plus voir les choses,
Monter toujours plus haut, brisant tous les écueils,
Arriver jusqu'au ciel pour en franchir le seuil,
Et MOURIR victorieux dans une apothéose...

Le 1er juin. **Cho...**

OPINIONS ET COMMENTAIRES

La situation dans l'hôtellerie

Analysant la situation, au point de vue économique, de nos hôtels de plaine et de montagne, M. Ami Dufour écrit dans la « Gazette de Lausanne » :

« ... Ce serait cependant une erreur de croire que cet afflux momentané de touristes a suffi pour ramener notre hôtellerie à l'âge d'or. Certes les hôtels des villes se sont vus en mesure de payer les intérêts de leurs dettes et ont même réalisé de modestes bénéfices. Mais ceux de montagne ont continué à lutter avec des difficultés financières.

» Un exemple frappant nous est fourni à ce propos par une grande entreprise hôtelière valaisanne : la Société des Hôtels Seiler à Zermatt. Cette entreprise, qui avait procédé en 1942 à une réorganisation financière sévère, se voit obligée maintenant de demander de nouveaux sacrifices à ses créanciers et actionnaires. Elle va en effet solliciter des crédits supplémentaires de la Société fiduciaire suisse de l'hôtellerie pour procéder au « renouvellement » et à la modernisation de ses hôtels, car les excédents d'exploitation ne suffisent pas à couvrir ces dépenses pourtant nécessaires. Les résultats sont restés sensiblement inférieurs aux prévisions faites lors de la réorganisation précédente. « Il faut en rechercher la cause première, lisons-nous dans une circulaire adressée aux porteurs d'obligations, dans la hausse du coût de l'existence, particulièrement dans le renchérissement des salaires, de l'entretien et des achats de matériel qui se sont rapidement élevés, sans qu'il ait été possible d'en obtenir la compensation sur les prix demandés à la clientèle. » Nous n'examinerons pas ici si la réorganisation proposée est vraiment indispensable, ni si la « modernisation » des hôtels s'impose absolument. Bornons-nous à constater qu'après deux ans d'afflux d'hôtes étrangers et suisses, la Société est incapable de payer un intérêt, même modique, sur ses obligations.

Terrible incendie dans un cinéma 92 morts

Un incendie qui rappelle la tragédie du Bazar de la Charité, s'est produit samedi soir dans un cinéma de la banlieue parisienne. Voici le récit de rescapés :

« La première partie du spectacle s'était déroulée sans incident, et après un paisible entracte nous avons regagné nos places sans nous douter une seconde du drame épouvantable qui se préparait. La projection du film « Etoiles sans lumière » venait de commencer, lorsque tout à coup une explosion retentit et des morceaux de pellicules enflammés retombèrent dans la salle tandis que des flammes s'échappaient de la cabine de l'opérateur.

» Ce fut aussitôt la panique. Chacun s'efforça d'atteindre les issues par trop étroites. Aux deux balcons, notamment, la situation devint rapidement tragique car aucune sortie de secours n'était prévue, seul existant un escalier raide et étroit par lequel deux personnes seulement peuvent passer. Plusieurs personnes se jetèrent dans la salle depuis le deuxième balcon. Une femme se brisa les deux jambes. »

Au deuxième étage où le feu se déclara, la plupart des victimes périrent asphyxiées avant d'être carbonisées. Quelques instants après le début de l'incendie, le deuxième balcon s'écroula et de nombreux spectateurs du premier balcon furent écrasés avant d'être, eux aussi, la proie des flammes.

De véritables scènes d'horreur se produisirent : de pauvres gens, affolés, véritables torches vivantes, couraient dans tous les sens, en essayant de se débarrasser de leurs habits, ce qui explique l'abondance de vêtements brûlés qui jonchent le sol. D'autre part, comme il est fréquent en pareille circonstance, le nombre des femmes qui ont péri est beaucoup plus élevé que celui des hommes.

Et au petit matin, dimanche, les sauveteurs qui étaient accourus aussitôt et avaient réussi à maîtriser le sinistre commencèrent à sortir des décombres les premiers corps des victimes et c'est 92 morts qu'ils dénombrèrent, sans compter les nombreux blessés.

La seule porte de secours prévue était fermée à clef et au moment de s'en servir, il fut impossible au personnel du cinéma de retrouver cette clef.

D'autre part, le commandant des pompiers, qui dirigea la lutte contre le sinistre, a constaté que les fils électriques étaient à découvert au premier étage dans la cabine de l'opérateur. Il est donc vraisemblable que c'est un court-circuit qui a provoqué la catastrophe.

L'enquête aussitôt ouverte a révélé en outre que de nombreuses chaises avaient été placées dans les couloirs de dégagement afin de pouvoir installer les spectateurs en surnombre.

Une imprudence due à l'affolement d'un jeune opérateur de 17 ans, qui assurait la projection du film, gêna considérablement l'évacuation de la salle. L'opérateur s'échappa grâce à une échelle communiquant avec le toit, mais il omit de fermer la porte de sa cabine. Le film prit feu instantanément et une fumée opaque se répandit dans la salle, aveuglant les spectateurs.

M. Mouillade, le directeur du cinéma, a été arrêté. Il ne se conformait pas aux règlements qui régissent les salles de spectacle.

Ajoutons qu'en Suisse, les cabines de cinéma sont pratiquement isolées des salles afin d'éviter des accidents.

REVUE SUISSE

Grand incendie.

Un formidable incendie a éclaté samedi après-midi à Châtel-St-Denis dans la scierie des frères Genoud. Un ensemble de bâtiments comprenant maisons d'habitation avec plusieurs appartements, scierie, moulin, granges et écuries ont été complètement détruits. Une quantité considérable de bois non encore travaillé et de planches a été brûlée. Le bétail n'était pas là.

Le pont couvert en bois sur la Veveyse, à proximité immédiate du lieu du sinistre a également été la proie des flammes. Les pompiers ont dû se borner à protéger les maisons avoisinantes et asperger une forêt de hêtres qui commençait à prendre feu également. Le sinistre aurait été provoqué par l'échauffement d'une machine.

Les locomotives à vapeur à la rescousse.

On s'étonne souvent de voir encore circuler sur nos lignes électriques des locomotives à vapeur. La raison en est bien simple. Le manque de véhicules moteurs électriques contraint les C. F. F. d'utiliser en permanence sur les lignes électrifiées 20 à 30 machines à vapeur et la locomotive à turbine à gaz. Cette anomalie disparaîtra au fur et à mesure que les nouveaux véhicules électriques commandés seront mis en service. Mais la cadence n'est malheureusement pas très rapide ; en effet, au cours du second trimestre de l'année en cours, deux nouvelles locomotives électriques seulement ont pu être mises en service.

Une industrie à l'honneur.

L'horlogerie suisse a battu ses records. En effet, le maximum de montres et mouvements exportés en une année, depuis plus d'un demi-siècle, s'élevait à 23,9 millions. Or, au cours du premier semestre de l'année en cours, le total a déjà atteint 12 millions de pièces, d'une valeur dépassant 322 millions de francs.

Ces chiffres n'ont en soi rien d'étonnant, puisque les trois quarts des montres en usage dans le monde sont fabriquées chez nous et que la pénurie est grave dans la plupart des pays. Néanmoins, il est équitable de souligner que l'industrie horlogère a su prendre les dispositions nécessaires pour faire face à une demande exceptionnelle que nulles restrictions étrangères n'arrivent à limiter. C'est toute une région du pays qui est aux honneurs, aujourd'hui, celle qui va de Genève à Schaffhouse et de Bâle au Tessin : Suisse allemande comme Suisse romande, l'horlogerie tendant à se renforcer à l'Est, sans pour cela perdre de son intérêt à l'Ouest. Inutile de dire que ces résultats n'ont pas été acquis sans peine. La Chambre suisse de l'horlogerie y a contribué pour une large part, il convient de le reconnaître. En effet, on ignore encore trop les efforts qu'elle doit déployer, comme au surplus toutes les maisons d'exportation de la branche, pour surmonter les obstacles innombrables qui s'opposent à la vente à l'étranger : formalités douanières, modalités de transfert des devises, exigences des administrations en tous pays, démarches pour autorisations, connaissance exacte des formulaires à remplir, etc.

L'horlogerie suisse a réussi à se surpasser, bien qu'elle reste continuellement sur le qui-vive. En effet, la concurrence sur les marchés internationaux ne manque pas.

Arrestation d'assassins.

Après plusieurs semaines de poursuite vient d'être opérée à Barcelone l'arrestation de Charles Hostettler et de Johanna Maissen, le dangereux couple qui, à la mi-juillet, assassina sauvagement dans la forêt du Hard, près de Bâle, le garagiste tessinois Tavaretti. Les meurtriers s'étaient enfuis en France avec l'automobile de leur victime. On retrouva leurs traces près de Paris où ils abandonnèrent leur voiture qui fut identifiée par la suite comme étant celle du malheureux Tavaretti. Malgré les actives recherches effectuées en France, on ne retrouva aucun indice des deux meurtriers. Puis, jeudi, le juge d'Arlesheim fut avisé par la police française de sûreté que le couple avait été repéré près de Clermont se dirigeant sur l'Espagne. La police espagnole fut immédiatement alertée et vendredi, elle arrêtait à Barcelone les deux meurtriers, qu'il fut possible d'identifier grâce au procédé de dactyloscopie. Une demande d'extradition a été immédiatement présentée et les deux assassins auront à répondre de leur crime devant les assises de Bâle-Campagne.

Des courses de taureaux à Genève.

Pour la première fois depuis plus de cinquante ans, des courses de taureaux ont eu lieu dimanche à Genève, organisées par l'Amicale des Combattants résistants en Suisse, au profit de leurs œuvres.

Une foule nombreuse était accourue au vélodrome de Plan-les-Ouates transformé pour la circonstance en arènes.

Les jeunes et vigoureux taureaux de Camargue, par leur souplesse et leur puissance enthousiasmèrent les spectateurs. Matadors et bêtes à cornes obtinrent en effet un franc succès dans les courses à la cocarde, car il n'y avait pas de mise à mort. Ces courses consistent pour le matador à enlever la cocarde placée sur le front de l'animal, entre les cornes, ce qui n'est certes pas de tout repos.

A huit reprises, les matadors descendirent sur l'arène et s'attaquèrent chaque fois à un nouveau taureau. Puis ce furent des productions de groupes folkloriques de Provence, gardians à cheval et leurs Mireilles, jeux et danses tout de simplicité et de grâce.

L'activité touristique.

Sur la Riviera vaudoise, à Montreux surtout, le tourisme international a repris dans des proportions considérables. Montreux le doit à son équipement touristique, à son charme naturel, mais aussi à la propagande habile faite hors de nos frontières par ses organes touristiques. Il y avait eu 510,883 nuitées à Montreux en 1937. Il y en eut 548,420 l'an dernier, tout porte à croire qu'il y en aura plus de 560,000 en 1947. Montreux connaît désormais, ce qu'elle n'avait jamais eu auparavant, une saison continue de six mois, dont les points culminants sont Pâques, Pentecôte et août. Montreux fait désormais un effort nouveau en faveur des mois d'hiver.

En Valais, l'Union valaisanne du tourisme, dirigée par l'actif M. le Dr Pierre Darbellay, ne reste pas en arrière non plus et, grâce à une intense propagande, la saison d'été 1947 a amené l'affluence dans nos hôtels, dont la plupart reçoivent encore maintenant des villégiateurs.

Nous apprenons incidemment que cette semaine, M. Darbellay se rend en Belgique et dans les Pays-Bas, après avoir fait un voyage en Angleterre au printemps.

MARTIGNY

Un somptueux film sur Frédéric Chopin « Le Chant du Souvenir », à l'Etoile

Ce soir, mardi, et tous les soirs de la semaine, l'Etoile a le grand privilège de présenter au public valaisan le plus somptueux film musical de tous les temps : **Le Chant du Souvenir** (Mélodies Immortelles), qui nous dévoile les amours et les passions de Frédéric Chopin.

Un film de toute grande classe, qui vient de triompher pendant 7 semaines consécutives à Zurich et interprété par Merle Oberon (George Sand), Paul Muni (professeur Jos. Elsner), Cornel Wilde (Frédéric Chopin) et bénéficiant du précieux concours du célèbre virtuose José Iturbi qui joue les principales œuvres de Chopin.

Réalisé en technicolor, ce film restera longtemps gravé dans votre mémoire. Les Américains l'ont fait avec une mise en scène extraordinaire. Grâce aux couleurs et à l'enregistrement de la musique qui a fait des progrès énormes ces dernières années, c'est un véritable enchantement pour les amis de la musique de suivre les belles mélodies de Chopin exécutées par le maître du piano José Iturbi.

Tous les soirs, à 20 h. 30 précises. Venez de bonne heure et réservez vos places à l'avance, tél. 6 16 10.

6 heures à perdre !

Quel est ce mystérieux voyageur ? Un ambassadeur ? Un gentleman cambrioleur ? Un aventurier ? Questions poignantes ! C'est un voyageur qui a **6** heures à perdre, et en **6** heures il peut se passer bien des choses !!

André Luguet, Pierre Larquey, Denise Grey, Paulette Dubost, Dany Robin vous donneront la clef de ce mystère cette semaine au CORSO.

Ce film arrive de Paris. Il est passionnant et vous procurera une bonne soirée.

En 1re partie : Roy Rogers, le roi des cow-boys, et son fameux cheval « Trigger » dans **La Course endiablée.**

Cinéma pour enfants

Dimanche prochain, à 17 h., au Corso, cinéma pour enfants et familles. Au programme : **L'Afrique mystérieuse,** la plus étonnante aventure tournée dans la brousse africaine. Un troupeau d'éléphants en liberté... Les derniers rhinocéros blancs ; Les tueurs de lions ; Les pygmées. Des aventures formidables au pays du Mystère ! Enfants : 1 fr.

Classe 1912

Vendredi 5 septembre, assemblée au Café des Messageries. Ordre du jour : Programme de la sortie du 14 septembre. Les membres qui n'auraient pas encore versé leur cotisation sont priés de le faire pour cette date, à défaut de quoi leur inscription ne pourra être prise en considération.

PROTECTION DE LA MARMOTTE. — La commission cantonale glaronnaise, vu la constante disparition des marmottes, a décidé d'interdire pour cinq années la chasse à ces rongeurs. L'interdiction s'étend sur presque la moitié du territoire glaronnais. La chasse au chevreuil a été limitée pour cette année à 9 jours consécutifs seulement.

FOOTBALL

Communiqués officiels

ASSOCIATION CANTONALE VALAISANNE DE FOOTBALL

Sion, Avenue de Tourbillon - Chèques postaux II c 782
Adresses officielles : Correspondance : Comité central de l'A. V. F., pour adresse René Favre, Avenue de Tourbillon, Sion.
Télégrammes : Ass. Val. de Football, Sion.
Tél. : Président, Sion (027) 2 16 42 ; Secrétaire, Sion (027) 2 19 10

Communiqué officiel N° 6

1. **RESULTATS DES MATCHES DU DIMANCHE LE 31 AOUT 1947.**

CHAMPIONNAT CANTONAL.

Série Supérieure : Chippis I-Chalais I 3-3 après prolongation ; Grône I-St-Léonard I 2-2 après prol. ; Monthey I-Bouveret I 2-0.

Série A : Viège I-Salquenen I 4-0 ; Sierre II-Granges I, renvoyé ; Sion II-Fully I 7-2 ; Martigny II-St-Maurice I 4-1 ; Massongex I-Monthey II 1-2 ; Collombey I-Muraz I 2-4.

Série B : Brigue I-Brigue II 2-2 ; Viège II-Rhône I 3-1 ; Steg I-Niedergesteln ; Chippis II-Sierre III 1-4 ; Chalais II-Sierre IV 2-3 ; Granges II-St-Léonard II 4-0 ; Châteauneuf I-Chamoson I 4-0 ; Riddes I-Leytron I 2-2 ; Saxon I-Saillon I 5-0 ; Martigny III-Dorénaz I 3-2 ; Monthey III-St-Maurice II renvoyé ; Vernayaz I-Muraz II 6-0.

Série C : Leytron II-Riddes II 3-0 ; Saxon II-Saillon II 6-0.

2. **SUSPENSIONS.** — 1 dimanche à Gay-Balmaz Pierre, du F. C. Collombey I, pour insulte à l'arbitre, match du 31.8.47, Série A, Collombey I-Muraz I.

3. **AMENDES.** — Fr. 3.— au F. C. Sierre. Motif : un maillot non réglementaire, match du 31.8.47, Série B, Chalais II-Sierre IV. — Fr. 3.— au F. C. Riddes. Motif : un maillot non réglementaire, match du 31.8.47, Série B, Riddes I-Leytron I. — Fr. 20.— au F. C. Saillon. Motif : sa deuxième équipe a quitté le terrain avant la fin du match du 31.8.47, Série C, Saxon II-Saillon II.

4. **HOMOLOGATION DE RESULTAT.** — Le résultat de 6 à 0 acquis par le F. C. Saxon II lors du match du 31.8.47, Série C, Saxon II-Saillon II, est maintenu.

5. **JOUEURS SUSPENDUS POUR LE DIMANCHE 7 SEPTEMBRE 1947.** — Mariéthoz Nestor, du F. C. Leytron I ; Montani Raphaël, du F. C. Salquenen I ; Pichel Fernand, du F. C. Salquenen I ; Müller Wilhelm, du F. C. Viège II ; Wütrich Edgard, du F. C. Sierre II ; Lonfat Aloys, du F. C. Muraz I ; Tissières Michel, du F. C. St-Léonard II.

(Suspensions non subies saison 1946-47.)
Bussien César, du F. C. Bouveret I.

Le président : **René Favre**
Le secrétaire : **Martial Gaillard**
Le Comité central de l'A. V. C. F. :

LES FRAIS DE CONSTRUCTION. — Le bureau de statistique de la ville de Zurich a calculé que, du 1er février au 1er août 1947, les frais de construction ont augmenté de 5,8 %. L'index qui était de 100 en juin 1939 est actuellement de 194,2.

LE COIN DU

Sportif

CYCLISME

Le 55e Tour du Léman

La doyenne des courses suisses sur route s'est disputée samedi et 119 concurrents, soit 90 amateurs et 29 professionnels, y ont participé. Chez les premiers, la victoire est revenue au Parisien Amano, qui battit au sprint le Genevois Burtin, Perrenoud, Cattaneo, etc. Le Tessinois Croci-Torti est sorti vainqueur des « pros » en couvrant les 166 km. en 4 h. 9 min. 14 sec.

Voici les meilleurs résultats :

Amateurs : 1. Amano, Paris, les 166 km. en 4 h. 18 min. 11 sec. 2. F. Burtin, Genève ; 3, Perrenoud, Genève ; 4. Cattaneo, Genève, tous même temps ; 5. Della Chiesa, Brun, Höln, Sommerhalter, Lafranchi, Oesch, etc.

Professionnels : 1. Croci-Torti, Tessin, 4 h. 9 min. 14 sec. pour les 166 km. ; 2. Tassin, France, même temps ; 3. Magnani, Etats-Unis, 4 h. 10' 49" ; 4. Rigoni, Italie, 4 h. 12' 57" ; 5. Maag, Zurich, Huser, Guyot, Hehln, Maès, Kern, Lang, Hutmacher, tous même temps ; 13. Scribani et Cogan, 4 h. 27' 24" ; etc.

Le vainqueur, Croci-Torti, a fait la belle moyenne de près de 41 km. à l'heure.

FOOTBALL

Le championnat valaisan

Les footballeurs valaisans ont « remis ça » et leur première journée officielle de la saison 1947-1948 a été consacrée aux matches du championnat cantonal. La Coupe valaisanne, résevée aux équipes de Série supérieure, a mis en lice six formations sur neuf, Sierre étant qualifié d'office pour le second tour et Martigny ayant demandé le renvoi contre Sion.

Si Monthey a pu battre, péniblement il est vrai, le néo-promu Bouveret par 2 buts à 0, Chippis et Chalais d'une part et Grône et St-Léonard de l'autre n'ont pas réussi à se départager, les matches étant restés nuls, 3 à 3 et 2 à 2, après prolongations ! Il faudra rejouer...

En Série A, Martigny II, que l'on regrette ne voir pas évoluer en catégorie supérieure, a battu sans rémission un St-Maurice I qui semble manquer de ressort après sa malheureuse relégation. Un peu de cran, amis d'Agaune ! A signaler la grosse victoire de Sion II sur Fully (7 à 2) et le succès de Monthey II à Massongex (2 à 1).

En Série B, partout résultats conformes aux prévisions. Relevons les victoires de Sierre III et IV sur Chippis II (4-1) et Chalais II (3-2), puis celle de Châteauneuf sur Chamoson, 4 à 0...

— Signalons deux résultats de première ligue intéressants : Sierre en déplacement à Montreux a réussi un honorable match nul, 0 à 0 ; Ambrosiana, vainqueur en finale de Martigny, a succombé sur son propre terrain devant Central de Fribourg par 7 buts à 3...

F. Dt.

Martigny I-Chênois I (Genève) 3-3

Notre première équipe s'est déplacée dimanche à Genève pour rencontrer le Club Sportif Chênois à l'occasion du 40e anniversaire de sa fondation.

C'était également pour les Octoduriens une occasion de mettre au point définitivement leur formation.

Le match se joua sans grande conviction et les Valaisans auraient très bien pu gagner avec 3 ou 4 buts d'écart. Le score à la mi-temps était de 2 à 1 pour Martigny, buts marqués par Gollut et Lottini.

En seconde mi-temps, les Genevois se reprirent et parvinrent à égaliser après que Gollut eut marqué le troisième but. Plusieurs occasions furent manquées pendant cette deuxième mi-temps par les « grenats ».

La partie récréative de la journée fut pleinement réussie et ce déplacement laissera certainement à tous les joueurs un agréable souvenir.

Dimanche, Martigny I recevra St-Léonard.

Martigny II-St-Maurice I 4-1

Pour leur premier match de la saison, nos réserves rencontraient dimanche l'ex-équipe de 2e ligue St-Maurice. On s'attendait à un match serré, vu que les Octoduriens étaient premiers de 3e ligue et les Agaunois en queue de la deuxième ; les forces paraissaient sensiblement égales. Il n'en fut rien. Tout au long de la rencontre, les « grenat » dominèrent largement et le score est pleinement justifié.

Buts marqués par Tissières (2), Gustave Arlettaz et Girard. Le match comptait pour le championnat cantonal.

Nul doute que Martigny II fera de nouveau parler d'elle cette saison.

Martigny III-Dorénaz I 3-2

Les poulains de M. Bron remportèrent de haute lutte ce match, d'autant plus que neuf joueurs seulement prirent part à la rencontre. Il est regrettable qu'au début de la saison une équipe soit déjà obligée de jouer avec cet handicap. Espérons que cela ne se renouvellera pas.

Le but de la victoire fut marqué par Zighetti.

Dimanche, Martigny III recevra Muraz II.

Football-Club Bouveret

CONCOURS-MOUTON. — L'ouverture solennelle du pli cacheté ayant trait au concours du F. C. Bouveret par les soins de M. le juge communal de Port-Valais a donné le No 814 comme numéro sortant.

L'unique et heureux gagnant est Charly Clerc, employé C.F. F. à Bouveret.

Toute réclamation éventuelle est à adresser dans les trois jours au comité du F. C. à Bouveret.

Le comité.

GYMNASTIQUE

Les sélectionnés valaisans à l'Artistique battent les Fribourgeois à Broc

Dans les compétitions intercantonales il y a toujours le match aller et retour.

L'année dernière, nos amis fribourgeois étaient conviés à Vernayaz pour disputer un match de gymnastique entre les « as » de nos deux cantons. Nos représentants étaient sortis victorieux.

Dimanche 31 août, l'Association fribourgeoise à l'artistique conviait à Broc en match retour les sélectionnés valaisans. Notre équipe était composée de 6 gyms et était accompagnée du comité cantonal au complet.

Les résultats furent les suivants :

Par équipe (sur 40 points, 4 résultats comptant).

VALAIS : Anneaux 37,45 ; barres 37,15 ; cheval 37,60 ; préliminaires 38,05 ; reck 37,05. Total 187,30.

FRIBOURG : Anneaux 36,55 ; barres 36,40 ; cheval 34,55 ; préliminaires 37,15 ; reck 35,85. Total : 180,40.

L'équipe valaisanne battait celle de Fribourg par 6 points 90.

Une autre victoire devait aussi être attribuée au Valais, au classement individuel, et dont les résultats sont les suivants (5 disciplines à 10 points) :

1. Blatter Albert, Brigue, 48,20 ; 2. Chautems Eugène, Monthey, 47,90 ; 3. Pittet Aloys, Fribourg, 46,55 ; 4. Longchamp Emile, Fribourg, 46,30 ; 5. Blatter Arnold, Brigue, 45,75 ; 6. Vuichard Michel, Fribourg, 45,00 ; 7. Landry Jules, Vernayaz, 43,35 ; 8. Thomy Edouard, Naters, 43,15 ; 9. Longchamp Joseph, Fribourg, 42,25 ; 10. Probst Otto, Fribourg, 41,55.

Contre le canton de Vaud, cet été, Albert Blatter était déjà sorti le premier devant le champion vaudois Tschabold, de Lausanne.

Un peu d'humour...

Unilatéral...

— Tu refuses de me prêter mille francs ! Tu sais pourtant bien qu'on doit s'aider les uns les autres !...

— Oui, mais toi, tu es toujours du côté des autres.

Médecin intéressé

Elle. — Je ne chante plus du tout, monsieur... Oui, c'est le docteur de l'étage au-dessus qui me l'a complètement défendu !

Excuse

— Ta fête ?... heu... ah ! nom d'une pipe, on a justement dévalisé le bijoutier chez lequel je voulais acheter ton cadeau !

SANS FAMILLE. — Environ mille femmes sans famille, hébergées dans des camps de déracinés en Allemagne et en Autriche, ont reçu l'autorisation d'émigrer au Canada pour y travailler comme domestiques. (Pourra-t-on évaluer la somme de souffrances morales provoquées par la dernière guerre ?)

USINES D'AUTRICHE FERMEES. — Par suite du manque d'énergie provoqué par la sécheresse, le 25 % des fabriques d'Autriche doivent être fermées.

ACCIDENT DE LA CIRCULATION. — Près de Schaffhouse, une jeep occupée par deux personnes de Neuchâtel, roulant à une vitesse exagérée, a écrasé et tué deux fillettes se trouvant sur un trottoir. Les chauffards ont été arrêtés. Ils revenaient d'Allemagne.

UNE DELEGATION BERNOISE INVITEE A MOSCOU. — Le président de la ville de Moscou, M. Popov, a invité le Conseil communal bernois à envoyer trois délégués aux fêtes des 5 et 6 septembre qui se dérouleront à Moscou à l'occasion du 800e anniversaire de la fondation de la ville.

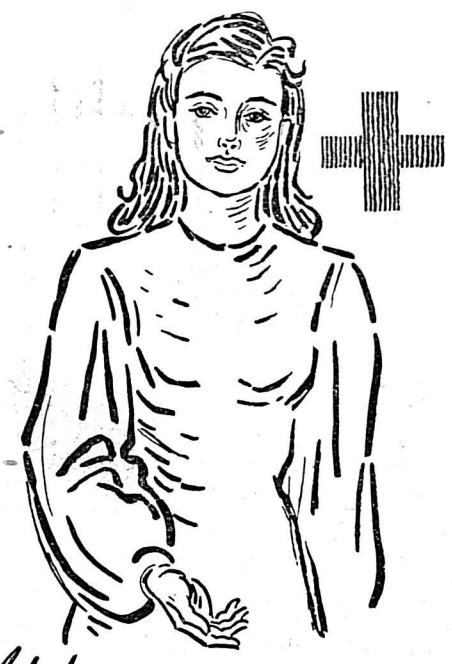

Aidez la Croix-Rouge

La collecte du Comité International de la Croix-Rouge n'a lieu qu'une fois par an, en septembre

Meubles à crédit

Superbes **CHAMBRES A COUCHER**
à partir de Fr. **45.—** par mois
Jolies **SALLES A MANGER**
à partir de Fr. **40.—** par mois
STUDIOS modernes
à partir de Fr. **35.—** par mois

Ameublements Haldimand
S. A., Aux Occasions Réunies
Rue Haldimand 7, Lausanne
Demandez-nous une offre sans engagement

A vendre

1 **D. K. W.,** décapotable, 1938, superbe occasion.
1 **DELAHAYE,** 1937, vitesse électrique, en parfait état mécanique, rapide. Prix très avantageux.
1 **FIAT Ardita Sport,** cabriolet, **12 HP.**

Faire offres à **André Pellaud,** tél. 6 15 29 ou 6 14 29, **Martigny-Bourg.** Représentant du Garage Couturier, Sion, tél. 2 20 77.

Forges portatives

à pied, grandeur 60 × 50, prix réclame **Fr. 162.—,** livrables tout de suite. — Bobinage, fonderie, atelier électro-mécanique.
H. MEILLARD, Tél. 5 16 13, Rte de Chippis, **Sierre**

PNEUS

toutes dimensions.
Prix très abordables

ANDRÉ MÉTRAL
MARTIGNY

J'OFFRE
bonne viande de bœuf
salée et fumée, au prix de fr. 4.50 le kilo. S'adresser à la Boucherie NEUENSCHWANDER, Avenue du Mail 17, Genève. Téléphone 4 19 94.

Egaré

un CHIEN, pelage noir-brun, plaque No 1785. Le rapporter à l'Hôtel Kluser, à Martigny, contre récompense.

ON CHERCHE tout de suite
sommelière
de confiance, ainsi qu'une
fille de cuisine
Faire offres à l'Hôtel de Ville de Cudrefin.

ON CHERCHE pour entrée immédiate une jeune
Sommelière
sérieuse, présentant bien.
Auberge du Cercle, Av. Nestlé, **Montreux.** - Tél. (021) 6 27 72.

ON CHERCHE une jeune fille de confiance comme
Sommelière
dans café à Martigny-Ville. S'adresser à Case postale 2 06 39.

Hôtel de Ville, La Brévine cherche pour tout de suite ou date à convenir une
Sommelière
connaissant le service de tables et de toute confiance. Gros gain assuré.
Faire offre avec photographie.

ON CHERCHE
Jeune FILLE
de 15 à 17 ans pour aider au ménage, au jardin et év. au bureau. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. (Leçons si désiré.) Bons soins assurés, gage à convenir. Entrée tout de suite. S'adresser à Mme Stocker, bureau de poste, **Oensingen** (Sol.).

Orchestre
Andalousia
Martigny
Toutes les demandes concernant cet orchestre seront adressées directement à M. Marius Pagliotti, Martigny-Ville. Tél. 6 12 21.

A VENDRE d'occasion
bureau ministre
138/80 cm., et une
table
pour machine à écrire en noyer. Etat de neuf.
S'adresser sous R 2690 au bureau du journal.

A VENDRE
foin-marais
pour montures. S'adresser Vve Adrien Roduit, Le Chalet, Fully.

Rentrée de voyage

Les plus grands échafaudages de vaisselle ne font plus reculer la ménagère qui utilise FIX pour relaver. Incroyable comme tout est plus facile et vite fait avec FIX . . . et bien moins désagréable, car FIX détache sans peine la graisse et les restes d'aliments collant à la vaisselle. Verres, tasses, assiettes et couverts retrouvent leur appétissante fraîcheur. Plus d'odeur aucune! Tout sèche en un clin d'oeil et étincelle de propreté.

FIX insurpassable aussi pour laver les salopettes graisseuses ou très sales

FIX détache la graisse

TOURBE
maraîchère de Vionnaz
en vrac et en bottes, livrable rapidement par camion
Tourbe de Hollande
en bottes

Fédération Valaisanne des Producteurs de lait, à Sion **et ses revendeurs régionaux**

ARMES
Munitions de sport
Cartouches de chasse en tous genres
Fusils de chasse - Accessoires de chasse
Articles de qualité à prix avantageux
Alfred Veuthey • Saxon
Quincaillerie Tél. 6 23 51
Envoi partout contre remboursement

En vente toutes pharmacies et drogueries
1 paquet **fr. 3.90**
par 6 paquets **fr. 3.70**
par 12 paquets **fr. 3.60**

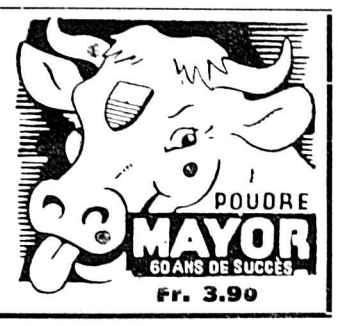

JE CHERCHE
Sommelière
de toute confiance, au courant du service, pour établissement moderne, dans région Saxon-St-Maurice.
Faire offres avec références et photo sous chiffre *P 10200 S Publicitas, Sion.*

Ne l'oubliez pas !
La mauvaise réclame coûte de l'argent
Le bel imprimé exécuté par l'imprimeur qualifié en rapporte
IMPRIMERIE PILLET MARTIGNY

A VENDRE d'occasion belle
poussette
blanche. — **On achèterait** d'occasion une
chaise
d'enfant. — S'adresser à Mme Fellay, Quartier de Plaisance, Martigny.

On cherche à acheter
villa
de 2-3 appartements à Martigny-Ville, avec terrain arborisé si possible.
Faire offres détaillées par écrit au journal sous chiffre R 2689.

On prendrait dans la région de Martigny
campagne
à travailler ou à la moitié, **avec petit appartement.**
A la même adresse, A VENDRE deux
ruches
peuplées D. B., au choix sur 15. Pas de maladie.
S'adresser au journal sous R 2635.

ON PRENDRAIT une
vache
au lait un mois et demi environ. — Joseph Guex, Le Borgeaud.

A VENDRE faute d'emploi
moto Condor
350 T.T., en état de marche, équipement Bosch complet, pneus 90 %.
Tél. 6 58 33, Vernayaz.

A VENDRE en parfait état une
toupie tenonneuse
avec chariot, roulements à billes, traction par transmission avec disques à tenonner et quelques couronnes à moulures : **2200 fr.,** ainsi que transmissions et poulies renvoi dont le prix est à discuter. S'adresser à la menuiserie Götz Willy, à Buttes (ct. Neuchâtel). - Téléphone 9 13 23.

PILLET - MARTIGNY

Billets de la Loterie Romande
IMPRIMERIE PILLET, MARTIGNY

Le témoignage de M. Stucky sur le rôle du maréchal Pétain

Lorsque M. Stucki, ministre plénipotentiaire délégué aux accords commerciaux, membre du parlement, accepta de succéder à M. Dunant à la légation de Paris, d'aucuns s'étonnèrent que le gouvernement eût porté son choix sur un candidat qui n'était pas de la carrière et dont l'allemand était la langue maternelle. Le Conseil fédéral souhaitait-il l'éloignement de l'homme dont l'ombre se dessinait jusque dans la salle de ses délibérations, ou jugeait-on utile la présence d'un colonel d'artillerie au poste de Paris à l'heure où le bruit des bottes allemandes semblait déjà retentir en Europe ? M. Stucki accepta assez froidement, dit-on, l'offre de M. Motta et partit pour la grande capitale où il se fit aménager un hôtel digne de la mission dont il était chargé auprès du gouvernement « front populaire ».

En 1940, année de l'invasion, il suit le gouvernement français à Tours, à Bordeaux — laissant à M. Henry de Torrenté la gérance de la légation de Paris — pour s'installer enfin, avec les autres missions diplomatiques, à l'hôtel des Ambassadeurs, à Vichy. Dans ce palace, qui pour la première fois justifie pleinement son nom, le représentant officiel de la Suisse est confiné dans deux pièces, dont l'une lui sert de chambre à coucher et de bureau, l'autre étant occupée par son personnel de chancellerie. L'espace vital — selon l'expression mise à la mode par Hitler — lui manque terriblement. Aussi finira-t-il par arracher encore quatre pièces au directeur de l'hôtel.

M. Stucki ne passera pas moins de quatre longues années dans cet hôtel d'où il suivra, jour après jour, d'un œil attentif, les actes, faits et gestes du gouvernement du maréchal Pétain. Les événements qui devaient aboutir à la libération du territoire français lui offrirent l'occasion de jouer un rôle de premier plan et de prouver — bien qu'entré tard dans la carrière — qu'il avait l'étoffe d'un diplomate aussi habile que courageux. Sous le titre « La fin du régime de Vichy »[1], il a publié récemment un ouvrage auquel on ne saurait dénier une réelle valeur historique. Ce dernier a été traduit en français à l'usage de ceux qui, en Suisse romande et en France, ne possèdent pas suffisamment la langue allemande pour lire le texte original. Le mémorial de Vichy n'a qu'un but, comme le dit l'auteur lui-même dans son avant-propos : servir la vérité. M. Stucki a tenu — et il faut l'en féliciter — la promesse faite à celui qui fut pendant quatre ans chef de l'Etat français et aux autorités municipales de Vichy après la libération.

Illustrées d'excellentes photographies, les pages écrites par le ministre de Suisse à Vichy constituent un document de première main sur la période douloureuse de l'occupation de la France par l'armée hitlérienne. Le récit de l'arrestation du maréchal Pétain forme un chapitre particulièrement émouvant. La relation des démarches entreprises auprès des chefs du maquis et des commandants de l'armée allemande pour éviter toute effusion de sang est d'un intérêt palpitant. M. Stucki a fait preuve, aux pires heures d'un conflit atroce, de tant de loyauté, de sagesse militante, de vigueur et de rectitude, d'intelligence enfin et de courage diplomatique, affirment les Français eux-mêmes, qu'on ne peut s'étonner qu'il ait été nommé bourgeois d'honneur de la ville de Vichy et que cette dernière ait donné son nom à l'une de ses rues. Par l'éclat de son action diplomatique pour le service humain, M. Stucki a rehaussé le prestige de la Suisse, servante par vocation d'une neutralité active, généreuse, à la disposition de tous.

E. F.

[1] Walter Stucki : **La fin du régime de Vichy,** Editions de la Baconnière, Neuchâtel.

Tour d'horizon économique

Surproduction américaine, autarcie soviétique, appauvrissement de l'Europe, effondrement de l'économie chinoise, tels sont les signes majeurs qui caractérisent la situation économique dans le monde. La guerre a encore accéléré l'épanouissement extraordinaire de l'industrie américaine, alors que l'Europe dévastée, coupée en deux, ne parvient pas à se relever des ruines. Le marché chinois avec ses 300 ou 400 millions de consommateurs est épuisé par quinze ans de lutte contre l'agresseur et par trente années d'une guerre civile qui n'est pas près de prendre fin. L'Europe et l'Amérique sont pratiquement privées de cet important débouché. Quant à la Russie, avec une population quelque peu supérieure à celle des Etats-Unis mais pourvue de richesses naturelles en quantités qui dépassent celle de l'Amérique du Nord, elle continue à vivre en autarcie presque totale. Là encore, les possibilités existantes sont réduites pour l'heure à peu de chose. Enfin, l'Allemagne, principal pays industrialisé de l'Europe, est réduite à un état de quasi inexistence. Au surplus, la politique fort malheureuse des « Trois Grands » l'a coupée en deux parties qui jadis se complétaient et qui aujourd'hui manquent cruellement l'une à l'autre.

Les Etats-Unis, dont l'industrie produit actuellement 83 % de plus qu'avant la guerre et où le nombre des emplois salariés s'est élevé à 60 millions, chiffre sans précédent dans l'histoire de ce pays, sont dans la nécessité d'exporter pour maintenir le niveau élevé de l'emploi et de la production. Ils ne peuvent diriger le surplus de leurs produits vers l'U. R. S. S. qui a opposé une fin de non-recevoir à l'offre d'un emprunt de 10 milliards de dollars faite à l'époque par feu le président Roosevelt, ni vers la Chine qui a déjà englouti des crédits pour plusieurs milliards sans profit ni pour elle-même, ni pour les U. S. A. Le marché de l'Inde n'est pas encore conquis par les Américains et il n'est pas du tout certain qu'ils réussissent à en déloger leurs concurrents britanniques. Il ne reste aux Etats-Unis que l'Europe, seul débouché sérieux, mais combien appauvri et désorganisé. Et quand on dit l'Europe, c'est l'Europe occidentale et nordique qu'il faut entendre, puisque les pays d'au delà du « rideau » font partie du bloc économique soviétique.

Une exposition qui suscite de l'intérêt.

La presse étrangère unanime s'entend à louer la qualité et l'intérêt exceptionnels présentés par l'exposition des Trésors de l'art vénitien qui se trouve encore, jusqu'au 28 septembre prochain, au Musée cantonal des Beaux-Arts de Lausanne, Palais de Rumine.

D'autres articles aussi élogieux ont été publiés également dans la plupart des journaux français, des grands hebdomadaires belges et italiens, sans oublier l'accueil enthousiaste de la presse suisse alémanique.